

Nom _____

Prénom _____

Né (e) le _____ Sexe F M

Nationalité _____

Course choisie

7,250 km → De cadet à vétéran

3 km → Benjamin / Minime

800 m → Ecole d'athlétisme / Poussin

Catégorie _____

N° de Licence (joindre une photocopie)

Club _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ Email _____

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses.

Fait à _____

Le _____

Signature :

Pour les mineurs, autorisation des parents et certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

J'autorise mon enfant _____

né(e) le _____
à participer à la course.

Fait à _____ le _____
Signature

Règlement :

Par chèque bancaire,
A l'ordre du FJEP Athlétisme

En espèce
(uniquement le jour de la course)

INSCRIPTION

Par renvoi du bulletin d'inscription* avant le 1^{er} novembre 2006

Bastien Perraux
63 rue Jean Collet • 69330 MEYZIEU
tél. 06 77 80 87 07 Email : bastien.perraux@free.fr

Inscriptions au FJEP*

Le samedi 4 novembre de 10h à 12h30 et de 14h à 17h • FJEP / Club House d'athlétisme, stade municipal des Servizières, 139 rue de la République, 69330 MEYZIEU.

Inscriptions le jour de la course*

Le matin de la course jusqu'à 30 minutes avant chaque départ.

* Joindre une photocopie de votre licence ou un certificat médical accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du FJEP Athlétisme pour les droits d'engagement.

RÈGLEMENT

Les coureurs seront suivis par un véhicule qui fermera la course. Le passage de ce véhicule signalera la réouverture des routes à la libre circulation. L'engagement d'un athlète implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Tout litige sera tranché à l'aide du règlement F.F.A. des courses hors stade. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le tracé du parcours à la suite de tout événement imprévu indépendant de leur volonté.

ASSISTANCE

Présents durant toute l'épreuve : un médecin et des secouristes.

ASSURANCES

Le club du FJEP athlétisme est couvert par une police responsabilité civile "Individuelle accident" souscrite auprès de la compagnie d'assurance MACIF. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

STATIONNEMENT DES VEHICULES

Parking école des Calabres et parking de l'Intermarché.

ORGANISATION

FJEP, Meyzieu athlétisme et la Ville de Meyzieu.



FOULEES MAJOLANES

DIMANCHE 5 NOVEMBRE
COURSES OUVERTES À TOUS
800M / 3 KM / 7,250 KM > CIRCUIT PLAT

Renseignements
au 06 77 80 87 07



Ville de Meyzieu

